

ECOSIRTOM

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Un engagement durable pour la réduction des déchets

Les années passent vite, portées par un rythme soutenu de prévention et d'actions concrètes en faveur de la réduction des déchets.

Depuis plusieurs années, le SIRTOM de la Vallée de la Grosne s'est engagé dans une démarche ambitieuse et constante, combinant évolution des modes de collecte, renforcement du tri et développement du compostage.

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (2020-2026) poursuit la démarche engagée depuis 2010 pour réduire la production de déchets. L'objectif fixé – une baisse de 27 % des ordures ménagères, soit 59 kg par habitant – a été dépassé dès 2024 avec une réduction de 29 %.

Ces résultats confirment l'efficacité des actions menées et la mobilisation citoyenne. Cependant, la quantité totale de déchets reste stable, principalement en raison de l'augmentation des dépôts en déchèteries. Les végétaux (tonte, feuilles, branchages) représentent une part importante de ces apports, alors qu'ils peuvent être facilement valorisés au jardin : compostage, paillage ou tonte mulching.

Le compostage, un levier essentiel pour notre territoire rural

La valorisation des biodéchets reste une priorité. Selon le bureau d'études missionné en 2023, ils représentent environ 35 % du contenu des poubelles, soit 67 kg par habitant et par an.

Pour réduire cette part, plusieurs actions ont été engagées : la distribution de plus de 1 200 composteurs individuels, l'installation de 72 composteurs collectifs, et un accompagnement systématique lors de chaque mise en place. Le poste de maître composteur a été pérennisé pour assurer le suivi et le bon fonctionnement et la poursuite du déploiement des sites de compostage collectif.

Des actions en matière de réduction des déchets verts viendront également compléter cette dynamique, affirmant la volonté du SIRTOM d'innover au service de la valorisation des déchets.

Optimiser la collecte pour mieux trier

L'année 2025 a été marquée par une évolution majeure : la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours a été généralisée sur les 57 communes, à l'exception du centre historique de Cluny, où elle reste hebdomadaire.

Cette adaptation permet d'optimiser le remplissage des camions, de réduire les coûts de collecte et d'encourager de meilleurs réflexes de tri.

Conscient des ajustements nécessaires, le SIRTOM a déjà intégré plusieurs optimisations opérationnelles et fonctionnelles. Le nouveau calendrier 2026 intègre ces améliorations pour un service plus performant.

Parallèlement, certains agents seront progressivement réaffectés à des missions de prévention et de compostage, renforçant la cohérence et la démarche.

Le début de l'année 2026 verra également l'installation des abris bacs pour le tri hors foyer, en remplacement des poubelles de rue traditionnelles, dans les communes ayant souhaité adhérer à ce dispositif avec le soutien de CITEO.

Sensibiliser, réemployer, consommer autrement

Au-delà des aspects techniques, le SIRTOM poursuit ses actions de sensibilisation auprès des écoles et des habitants, via l'ensemble de ses supports de communication : Facebook, lettre d'information, Panneau Pocket, site internet, etc.

Le défi zéro gaspi, dans sa nouvelle formule, continue de mobiliser les foyers volontaires. En parallèle, le SIRTOM s'engage résolument dans une logique d'économie circulaire en aidant à la création d'une matériauthèque avec les

points d'apport volontaire en déchèterie et la reconduction d'initiatives telles que les ateliers de réparation et la mise en place de la consigne de bouteilles en verre, notamment pour les bières des brasseurs locaux.

Continuons tous ensemble nos démarches de réduction des déchets !

CATHERINE PEGON
PRÉSIDENTE



Contactez-nous

secretariat@sirtomgrosne.fr

03 85 59 26 98 | www.sirtomgrosne.fr



ecosystem

EcoLogic

valobat

Re_fashion

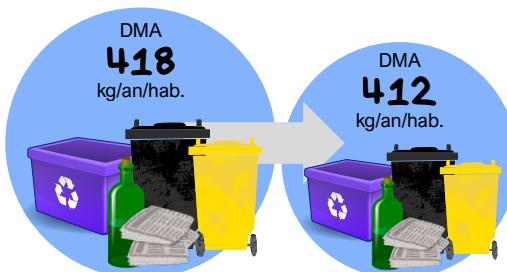
CLTÉ



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

DÉCHETS & DÉCHÈTERIES

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas » : tel est l'enjeu de la réduction des déchets. Le territoire a été pionnier dans ce domaine. En effet, le SIRTOM est engagé depuis 2010 dans des programmes de prévention visant à éviter au maximum la production de déchets et à favoriser leur réutilisation.



Ce que produit un habitant du territoire en 2024

Objectifs à atteindre en 2026

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en cours vise une réduction de 17 % des quantités de déchets ménagers et assimilés ; soit une diminution de 89 kg par habitant entre 2010 et 2026. Les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) regroupent l'ensemble des déchets produits par les ménages et par les activités économiques dites « assimilés », qu'ils soient collectés en déchèterie, en points d'apports volontaires ou en porte-à-porte.

Pour poursuivre les efforts sur la réduction des déchets, l'objectif est d'atteindre 412 kg par habitant en 2026.

Le SIRTOM agit au quotidien pour atteindre ces objectifs. Par exemple, en 2024, 22 000 gobelets et pichets ont été prêtés pour les manifestations organisées sur le territoire, une dizaine d'ateliers de la réparation ont été organisés et une trentaine de poules a été distribuée aux foyers volontaires.

Et chez vous ?



Réparation

Un objet en panne ou défectueux, avez-vous pensé à le réparer ? Des ateliers de la réparation sont régulièrement organisés sur le territoire. Des réparateurs agréés au Bonus Réparation peuvent également vous aider.

<https://longuevieauxobjets.ademe.fr/carte-reemploi-reparation-france/>



Réemploi

Upcycling, bricolage et création, les idées de réutilisation de meubles ou autres ne manquent pas.

Des matériaux encore utilisables ? Un appareil électronique qui fonctionne encore ? Avant de le jeter, pensez à le donner ; des zones de réemploi sont à votre disposition en déchèteries.



Réduire sa production

Relevez le défi zéro gaspi ! Participez aux Samedis Malins et découvrez des astuces pour faciliter votre quotidien tout en réduisant votre impact sur l'environnement.

De janvier à mai 2026.

Un atelier par mois de 10 h à 12 h,
à Salornay-sur-Guye.

En 2024, les quantités déposées en déchèteries ont augmenté. Surconsommation, obsolescence programmée, baisse de la durabilité et de la qualité des produits, changements dans les habitudes de consommation, etc... les raisons peuvent être multiples.

Déchèteries



3 745 t collectées
hors gravats
Gravats : 1 351 t

170 kg/hab
+8 %
/2023

Transport en régie et
en prestation



VALORISATION
26 % énergie
72 % matière
2 % stockage

Désormais vos poêles et casseroles se recyclent

Le SIRTOM, en collaboration avec un grand groupe industriel dans la conception de matériel de cuisine, déploie une nouvelle filière de collecte et de recyclage pour les poêles et casseroles usagées.

Désormais, les cinq déchèteries du territoire sont équipées de nouveaux contenants pour vous permettre de trier vos poêles, casseroles, faitouts, woks, marmites, sauteuses, et cocottes-minute **sans distinction de marque**, en aluminium, en acier, en fonte ou en inox.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le projet Matériauthèque : une belle avancée en 2025



La matériauthèque est un lieu qui permet d'éviter le gaspillage des matériaux tout en développant une économie circulaire. Lancé par **In Cluniso**, Pôle Territorial de Coopération Economique, le projet se développe sur le territoire et tous les habitants et entreprises peuvent y adhérer. La matériauthèque a une mission simple : donner une seconde vie aux matériaux, en construisant une filière de réemploi locale et solidaire.

Installée au rez-de-chaussée du Sanatorium de Bergesserin, la matériauthèque s'étend sur 390 m² d'espaces aménagés et organisés pour faciliter la découverte et le réemploi des ressources : un espace clair où chaque type de matériaux trouve sa place.

Bois, éclairage, quincaillerie, peinture, vitrage, sols, isolants ou encore outils en bon état : pensez à les déposer sur les zones de réemploi en déchèteries.

Comment ça fonctionne ?

1

Collecte

Récupération de matériaux issus de chantiers de déconstruction, dons, surplus ou invendus professionnels, avec point d'apport volontaire dans les déchèteries de Cluny et Trambly.



Des ventes de matériaux sont organisées : **lundi, mardi et jeudi** sur rendez-vous au 03 85 22 98 85

2

Tri & stockage

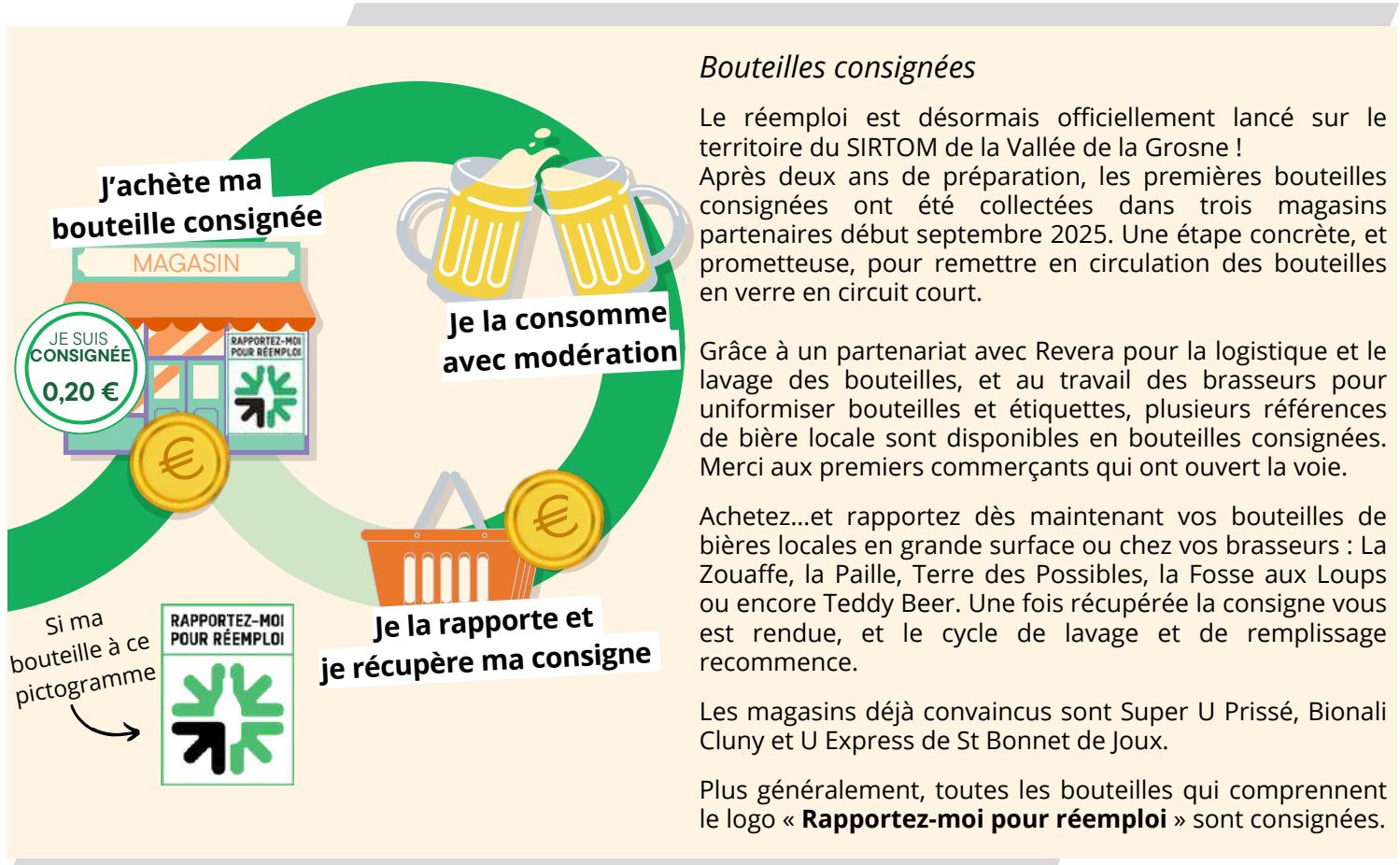
Tri des matériaux, nettoyage si besoin, mise en stock et en ligne sur un inventaire numérique.



3

Réemploi

Mise à disposition des matériaux pour des projets locaux (pro ou particuliers), à un tarif solidaire.



Dans la rue comme à la maison trions et recyclons !

Dans l'espace public,
en mobilité,
dans les parcs,
sur les événements...



La consommation **hors foyer**, dans les rues, les espaces publics, privés, a explosé ces dernières années. Repas, boissons, snacks : la vente à emporter fait partie de notre quotidien. Les emballages que l'on retrouve le plus, notamment les canettes, bouteilles en plastique ou boîtes carton, sont pour la grande majorité recyclables... Mais sans équipements de tri adaptés près de ces lieux, ils sont jetés à la poubelle et ne sont pas valorisés.

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne est lauréat d'un appel à projet hors foyer avec les communes de **Cluny, Navour-sur-Grosne et Massilly**. Les campings des communes de Saint-Point, Matour et Dompierre-les-Ormes ont été équipés de colonnes de tri cet été.

En 2026, des abris bacs en bois contenant une poubelle noire et une poubelle jaune seront mis en place près des lieux touristiques de ces trois communes. Tout le monde aura alors la possibilité de trier correctement les emballages recyclables des consommations hors foyer.

ENQUÊTE BIODÉCHETS

Participez et tentez votre chance au tirage au sort !

4 ans après, où en sommes-nous ?

En 2022, le SIRTOM vous avait interrogés afin de mieux connaître vos habitudes et vos besoins en matière de tri et de valorisation des biodéchets.

Depuis, le SIRTOM a diversifié ses actions : distribution de composteurs individuels, déploiement du compostage collectif, animations et accompagnement des habitants dans leurs pratiques.

Aujourd'hui, **vos réponses sont essentielles** pour évaluer l'impact de ces actions et orienter les futures initiatives.

Répondez dès maintenant en scannant le QR code ci-contre ! En participant, vous pourrez tenter de gagner un lot. Nous comptons sur vous ! Merci pour votre contribution !

Informations et règlement disponible sur www.sirtomgrosne.fr

Jusqu'au 8 février



⌚ 5 - 10 minutes

DANS LE BAC JAUNE

Après avoir été collectés par les camions du SIRTOM, vos emballages font escale au quai de transfert à Mâcon (71) pour un premier contrôle qualité. Ensuite, ils sont acheminés vers le centre de tri de Torcy (71).

Un meilleur tri de vos emballages favorise la valorisation de vos déchets : c'est ensemble que la chaîne du tri peut être efficace.



bouteilles et flacons en plastique



pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène



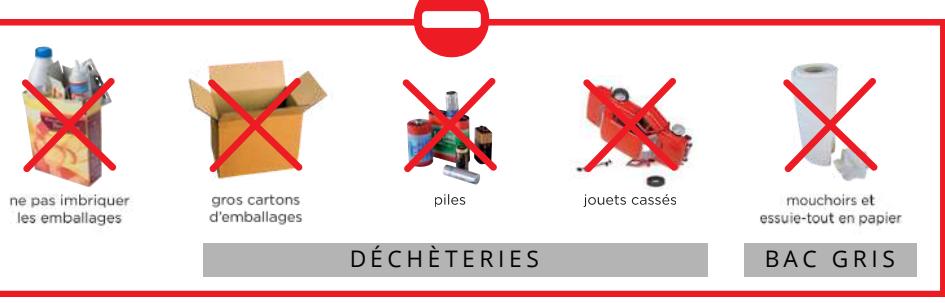
emballages métalliques



briques alimentaires



cartonnettes



LE TRI
+
FACILE



TRI
PAPIER

CALENDRIER 2026

À PARTIR DU 5 JANVIER 2026

N'oubliez pas de **sortir vos bacs la veille de la collecte**, de préférence pleins et de bien les rentrer après la collecte.
Les bacs seront collectés les jours fériés sauf les 01 janvier, 01 mai et 25 décembre.

Janvier							Février							Mars							Avril									
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D			
1	29	30	31	①*	2	③	4	5	6	7	8	9	10	11	9	2	3	4	5	6	7	1	14	1	2	3	4	5		
2	12	13	14	15	16	17	18	7	8	9	10	11	12	13	10	9	10	11	12	13	14	15	15	6	7	8	9	10	11	
3	19	20	21	22	23	24	25	13	14	15	16	17	18	19	17	16	17	18	19	20	21	22	16	13	14	15	16	17	18	
4	26	27	28	29	30	31		20	21	22	23	24	25	26	24	23	24	25	26	27	28	29	17	20	21	22	23	24	25	
5							9	23	24	25	26	27	28		13	23	24	25	26	27	28	29	14	30	31					
Mai							Juin							Juillet							Août									
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D			
18				①*	②	3	23	1	2	3	4	5	6	7	27		1	2	3	4	5	31		1	2					
19	4	5	6	7	8	9	24	8	9	10	11	12	13	14	28	6	7	8	9	10	11	12	32	3	4	5	6	7	8	9
20	11	12	13	14	15	16	25	15	16	17	18	19	20	21	29	13	14	15	16	17	18	19	33	10	11	12	13	14	15	16
21	18	19	20	21	22	23	26	22	23	24	25	26	27	28	30	26	22	23	24	25	26	27	34	17	18	19	20	21	22	23
22	25	26	27	28	29	30		27	29	30					31	29	30	31				35	24	25	26	27	28	29	30	
Septembre							Octobre							Novembre							Décembre									
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D			
36	1	2	3	4	5	6	40		1	2	3	4	5	44		1					49		1	2	3	4	5	6		
37	7	8	9	10	11	12	41	5	6	7	8	9	10	11	45	2	3	4	5	6	7	50	7	8	9	10	11	12	13	
38	14	15	16	17	18	19	42	12	13	14	15	16	17	18	46	9	10	11	12	13	14	15	51	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	43	19	20	21	22	23	24	25	47	16	17	18	19	20	21	22	52	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30				44	26	27	28	29	30	31		49	30					1	28	29	30	31					

* Les collectes des jours fériés non travaillés sont reportées au samedi.

		BAC GRIS	BAC JAUNE			BAC GRIS	BAC JAUNE			BAC GRIS	BAC JAUNE
Ameugny	Vendredi	Lundi		Cortevaix	Vendredi	Lundi		Saint-André-le-Désert	Mardi	Mardi	
Bergesserin		Jeudi	Jeudi	Curtil-sous-Buffières	Jeudi	Jeudi		Saint-Clément-sur-Guye	Jeudi	Lundi	
Berzé-le-Châtel		Mercredi	Mardi	Dompierre-les-Ormes	Lundi	Mardi		Saint-Huruge	Vendredi	Lundi	
Blanot		Mercredi	Lundi	Donzy-le-Pertuis	Mercredi	Lundi		Saint-Léger-sous-la-Bussière	Lundi	Jeudi	
Bonnay-Saint-Ythaire		Vendredi	Lundi	Flagy	Vendredi	Lundi		Saint-Marcelin-de-Cray	Jeudi	Lundi	
Bourgvilain		Mercredi	Mardi	Germolles-sur-Grosne	Lundi	Mardi		Saint-Martin-de-Salencye	Jeudi	Lundi	
Bray		Mercredi	Lundi	La Guiche	Jeudi	Lundi		Saint-Martin-la-Patrouille	Jeudi	Lundi	
Buffières		Jeudi	Jeudi	Jalogny	Jeudi	Mercredi		Saint-Pierre-le-Vieux	Lundi	Mardi	
Burzy		Jeudi	Lundi	Joncy	Jeudi	Lundi		Saint-Point	Mercredi	Mardi	
La Chapelle-du-Mt-de-France		Mercredi	Jeudi	La Vineuse sur Fregande	Mardi	Jeudi		Saint-Vincent-des-Prés	Mardi	Lundi	
Château		Jeudi	Jeudi	Lournand	Vendredi	Jeudi		Sainte-Cécile	Jeudi	Jeudi	
Chérizet		Vendredi	Mardi	Massilly	Vendredi	Jeudi		Salornay-sur-Guye	Vendredi	Mardi	
Chevagny-sur-Guye		Jeudi	Lundi	Matour	Lundi	Jeudi		Serrières	Mercredi	Mardi	
Chiddes		Jeudi	Lundi	Mazille	Jeudi	Jeudi		Sigy-le-Châtel	Vendredi	Lundi	
Chissey-lès-Mâcon		Mercredi	Lundi	Montmelard	Mardi	Mardi		Sivignon	Jeudi	Jeudi	
Cluny, centre historique		Vendredi	Mercredi	Navour-sur-Grosne	Mercredi	Jeudi		Taizé	Vendredi	Lundi	
Cluny zone B1		Vendredi	Mercredi	Passy	Jeudi	Lundi		Tramayes	Lundi	Mardi	
Cluny zone B2		Vendredi	Mercredi	Pierreclos	Mercredi	Mardi		Trambly	Lundi	Jeudi	
Cluny zone C		Vendredi	Mercredi	Pressy-sous-Dondin	Jeudi	Lundi		Trivy	Mardi	Jeudi	
Cortambert		Mercredi	Lundi	Sailly	Vendredi	Mardi		Verosvres	Mardi	Mardi	

Cas particuliers : Cluny Montillet = Jalogny | Cluny La Mutte et La Corbette = Berzé-le-Châtel | Cluny Dagonnaux = Cortambert

Champ-Loup Ste Cécile = Bourgvilain | Cluny gîte La Pierre Folle = Ste Cécile | Tramayes Montillet = Navour-sur-Grosne | Chandon Trivy = Dompierre
OPAC Cluny (HLM Fouettin, Champ Foire, Rte Chateau, Servaise, Griottots) tous les vendredis pour le bac gris.

DÉTAILS CLUNY

Centre historique

Rue de la Levée, rue Prud'hon, rue du 4e Bataillon de Choc, rue Petite-Rivière, place du Commerce, rue de la Filaterie, rue de la Liberté, rue Lamartine, rue Ste-Odile, rue Municipale, place Abbaye, rue du 11-Août-1944, rue Mercière, rue du Merle, place du Champ-de-Foire, promenade du Fouettin (côté Bon Point, dont HLM), rue de la Barre, rue Joséphine-Desbois, rue Anne-Marie-Javouhey, rue Stanislas-Aucagne, rue des Ravattes, rue Bénézin, place de la Liberté, place de l'Hôpital, rue du Dr Charles Pleindoux, rue Porte-de-Mâcon, ch. de la Chaîne, place des Fossés, rue Bellepierre, imp. Prud'hon, rue Porte-de-Paris, ENSAM, clos St-Mayeul, rue St-Mayeul, rue de l'Écartelée, rue d'Avril, rue de la République, rue de la Chanaise, place du Marché, rue Porte-des-Prés, av. Pierre-le-Vénérable.

Zone B1

Route de la Digue, Pré St-Jacques, route de Jalogny, rue de la Gravière, imp. de la Servaise, rue Pont-de-la-Levée, rue Bel-Air, rue Léo-Lagrange, rue Louise-Zimberlin, rue Cassin, rue du 19-Mars-1962, av. Charles-de-Gaulle, route de Mâcon, rue des Chenevières, petite rue des Fossés, D980, ch. de Rochefort, zone du Pré-St-Germain, rue Albert-Schmitt, rue Robert-Lenfant, lot. des Sources, rue des Dames-Blanches, rue Pouillot, place du Champ-de-Foire (en face du Bon Point).

Zone B2

Ch. des Chenevières, lot. des Aubépines, Cité du Merle, rue des Grandes-Terres, rue Robert-Gandrez, allée des Hirondelles, allée des Mésanges, allée des Rossignols, allée des Tourterelles, rue Berthie-Albrecht, imp. des Jaillots, lot. des Jaillots, rue Maurice-Lacoque, rue Jacques-Guérataine, allée des Buis, allée des Lauriers, allée des Font-des-Prés, allée des Noisetiers.

Zone C

Les Cras, ch. du Petit-Midi, ch. du Petit-Chêne, route de Massilly, La Murgère, ch. Croix-Girard, allée des Mûres, rue Saint-Lazare, allée des Cassis, imp. de l'Hermitage, La Cras, ch. du Tremblay, allée Clémenco, ch. des Pendaines, ch. du Mulet, rue Haut-Sendon, rue Raymond-Jeanniard, lots. Rebillard et Terres des Aubes, lot. de la Grangelot, La Grange-Neuve, La Raverotte, Argerot, Gremoule, route des Brouillards, Brizolle, route de Brizolles, Gué Marion, ch. de Coigny, rue de la Gare, place des Martyrs-de-la-Déportation, Le Vergne, En Gennetin, route de Cluny (D980), les Margerets, la Croix-Mission, Pré Robert, rue Salvador-Allende, rue Laurent-Bazot, Pré Parraud, ZI des Griottins, route de Bellecroix, ch. Georges-Malère, aux Cas.

DÉCHÈTERIES

- 📍 Déchèterie de **CLUNY**
3 Impasse du Pré Robert, 71250 Cluny
- 📍 Déchèterie de **SALORNAY**
Route de Montceau, 71250 Salornay-sur-Guye
- 📍 Déchèterie de **TRAMAYES**
52 Rue des Artisans, 71520 Tramayes
- 📍 Déchèterie de **TRAMBLY**
279 Route de Montravent, 71520 Trambly
- 📍 Déchèterie de **LA GUICHE**
410 Route du bois de Méaudres, 71220 La Guiche

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30 - 12h 13h30 - 16h					
	8h30 - 12h 13h30 - 16h		13h30 - 16h		8h30 - 12h 13h30 - 16h
	13h30 - 16h		8h30 - 12h 13h30 - 16h		8h30 - 12h
				8h30 - 12h 13h30 - 16h	8h30 - 12h 13h30 - 16h
					13h30 - 16h

HORAIRES HIVER 2026

du 05/01
au 02/05 et
du 28/09
au 02/01



- 📍 Déchèterie de **CLUNY**
3 Impasse du Pré Robert, 71250 Cluny
- 📍 Déchèterie de **SALORNAY**
Route de Montceau, 71250 Salornay-sur-Guye
- 📍 Déchèterie de **TRAMAYES**
52 Rue des Artisans, 71520 Tramayes
- 📍 Déchèterie de **TRAMBLY**
279 Route de Montravent, 71520 Trambly
- 📍 Déchèterie de **LA GUICHE**
410 Route du bois de Méaudres, 71220 La Guiche

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7h - 13h					
	7h - 13h		7h - 13h		7h - 13h
	7h - 13h		7h - 13h		7h - 13h
7h - 13h		7h - 13h		7h - 13h	7h - 13h
			7h - 13h		7h - 13h

HORAIRES ÉTÉ 2026

du 04/05
au 26/09



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Contactez nous

secretariat@sirtomgrosne.fr
03 85 59 26 98 | www.sirtomgrosne.fr

16 rue Lt Albert Schmitt 71250 Cluny
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
sauf mardi et jeudi après-midi.

Retrouvez nos actualités sur Facebook et Panneau Pocket



© SIRTOM 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique.
Crédits photos et illustrations : SIRTOM et Canva